

Marie-Lan NGUYEN LEROY

Les enjeux du foncier au Vietnam à travers la nouvelle réforme de 2014

Résumé de l'auteur/e. Ces dernières années, les questions foncières constituent au Vietnam le premier sujet de saisine des juridictions étatiques. Entre expropriations abusives, opacités des attributions foncières et ententes avec le secteur privé, de vives contestations se sont élevées autour des modalités de gestion de la terre. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle loi foncière entre en vigueur en juillet 2014. Cette réforme vise à créer les conditions d'une conciliation entre deux objectifs qui peuvent apparaître a priori contradictoires : apaiser les tensions liées à la terre, tout en intensifiant l'exploitation de la ressource foncière afin d'atteindre l'objectif d'industrialisation du pays à l'horizon 2020, tel que défini par le Parti Communiste Vietnamien. Pour autant, le véritable enjeu de la nouvelle loi n'est pas d'ordre juridique, mais politique. Les tensions foncières sont aujourd'hui d'une telle ampleur que l'absence de réaction de la classe dirigeante correspondrait à un aveu d'échec dans sa mission de gérer le foncier au nom du peuple. Toutefois, l'intervention de l'Assemblée nationale ne s'est pas manifestée à travers une nouvelle réglementation plus rigoureuse de la gestion foncière. La réponse donnée par les pouvoirs publics est celui de l'autorégulation des acteurs du foncier.

Université	Paris 2
Discipline	Droit privé
Date soutenance	07-12-2016
Directeur/trice de thèse	Michel Grimaldi
Mots-clés	Foncier, Vietnam, loi foncière, autorité publique, droit, conflits sociaux, politique agricole, réforme agraire
Articles/WP liés à la thèse	Marie Lan Nguyen Leroy, <i>Les enjeux de la nouvelle réforme foncière au Vietnam</i> , Carnet de l'IRASEC n°4 – Série Bourse, 88 p.
CV de l'auteur/e	https://fr.linkedin.com/in/marie-lan-nguyen-leroy-01049486

Thèmes : Droit foncier, conflit foncier, politique foncière, réforme foncière

Régions ou pays : Vietnam